



# FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 27 JUIN 2026

**Perpignan**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vous trouverez, ci-après, les documents qui constituent le dossier de participation au Forum des Associations de Perpignan, le samedi 27 juin 2026 : bulletin d'inscription et règlement.

Pour participer, les associations devront impérativement fournir :

- Soit une copie de parution de la création de l'association au journal officiel,
- Soit le récépissé de déclaration à en-tête de la Préfecture.
- Attestation d'assurance.
- Logo de l'association
- Coordonnées à jour de l'association : email / téléphone / adresse postale

Veillez-nous retourner les documents demandés, complétés et signés :

**Avant le Mardi 26 Mai** ou nous le remettre en main lors des réunions de :

**Lundi 27 Avril 2026 18h :**

**Handicap Famille Humanitaire Social Santé**

**Mardi 28 Avril 2026 18h :**

**Art Culture Sport Loisir Patrimoine.**

Les dossiers incomplets ne seront pas recevables. Votre inscription définitive sera prise en compte une fois tous les documents reçus.

**Renseignement Forum :**

- Montage dès 10h.
- Démontage à partir de 21h.
- Ouverture au Public de 16h à 21h
- Vous disposerez de 2 m<sup>2</sup>. Votre dotation comprendra : 1 table, 2 chaises et 2 grilles caddies.
- Pour toute association qui le souhaite, 2 espaces scéniques dédiées aux démonstrations, représentations, seront mis en place.

Afin de pouvoir organiser la programmation de chaque scène, les associations qui le souhaitent doivent le préciser dans le bulletin.

*Le Pôle Événementiel définira l'ordre de passage et l'enchaînement de la programmation*

**TRES IMPORTANT :**

*Les Associations devront impérativement fournir une copie de parution de la création de l'association au journal officiel, ou un récépissé de déclaration à en-tête de la Préfecture.*

Les associations ayant déposé, auprès du service des subventions de PERPIGNAN, un dossier de demande de subvention de droit commun déclaré complet en 2025/2026 seront dispensées de cette formalité.

